

Attente des stagiaires

Vous venez de lire le programme de la formation.
Merci de répondre à ce questionnaire qui fournira des informations utiles aux formateurs animant le stage, leur permettant d'adapter la formation au plus près de vos besoins.

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème

OUI laquelle : NON

Quelles sont vos principales attentes liées à cette formation ?

1

2

Parmi les thématiques abordées veuillez classer par ordre d'importance (de 1 à 4) celles qui vous mobilisent le plus :

- Connaître la réglementation
- Mettre en place son plan de biosécurité
- Repérer les adaptations de mises aux normes de son exploitation
- Connaître le virus influenza aviaire

Quels thèmes complémentaires souhaiteriez-vous voir aborder lors de cette formation ?

.....

.....

.....

Démarche qualité : Vous satisfaire est notre priorité !

La Chambre d'agriculture de la Creuse est certifiée pour ses activités de formation et de conseil et est engagée dans le système management de la qualité pour l'identification des animaux et les contrôles de performances bovins lait et bovins viande.



Une attestation de fin de formation vous sera envoyée OPE.FOR.DOC.5.21.03.19

Formation Biosécurité en élevage de volailles



8 Av d'Auvergne - CS 60089
23011 GUERÉT Cedex

2 jours obligatoires*



Les 7 et 18 juin 2019
De 9h à 17h

* Réf réglementaire : arrêté ministériel du 08 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et aux oiseaux captifs dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire.

Contact

Estelle CAILLAUD
Conseillère en diversification et
circuit court à la Chambre
d'Agriculture de la Creuse
05 19 37 00 73
estelle.caillaud@creuse.chambagri.fr

Cette formation est
financée par :





Responsable de stage :
Estelle CAILLAUD

Programme de la Formation

1ère journée

- ↻ Présentation du virus influenza aviaire, historique, risque de diffusion, résistance et propagation.
- ↻ Les enjeux sanitaires et commerciaux pour la filière.
- ↻ Définition du plan de biosécurité et des bonnes pratiques d'hygiène.

2ème journée : perfectionnement

- ↻ Concevoir et gérer un plan de biosécurité sur son atelier.
- ↻ Conception de sas sanitaires.
- ↻ Mise en place des barrières sanitaires.

Intervenant :

Emmanuel CARBONIERE
Conseiller spécialisé en élevage de volailles à la CDA 19

**Bulletin d'inscription à détacher et à retourner dès
réception à :**

Estelle CAILLAUD
Chambre d'Agriculture de la Creuse
8 Avenue d'Auvergne - CS 600 89 -
23 011 GUERET Cedex



Je soussigné(e) Nom et Prénom :

Nom de l'Exploitation :

Adresse :

.....

.....

Tel : Mobile (de préférence) :

Mail :

↻ Je participe à la formation :
« Biosécurité en élevage de volailles »
Les 7 et 18 juin 2019

↻ Je prendrai les repas en commun (à ma charge)
 Oui Non

Fait à : Le :

Signature :

